



Remboursement prêt immobilier

Par **Lollipop**, le **04/10/2010** à **23:07**

Bonjour,

En instance de divorce, nous avons vendu notre maison ciommune en aout 2010. Le notaire demande l'autorisation de rembourser le crédit immobilier puisque il n'y a pas d'hypothèque. Mon ex mari refuse de signer mais c'est moi qui continue à payer les mensualités.(suite à l'ONC)

Y a t-il moyen de dénouer cette situation?